

Un dispositif sur mesure

Les visites énergie sont accessibles sous conditions de ressources. Afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement à domicile, votre revenu fiscal de référence (disponible sur votre déclaration d'impôts la plus récente) doit être inférieur aux plafonds suivants :

Nombre de personnes du ménage	1	2	3	4	5	Personne supplémentaire
Plafond de ressources	22 461 €	32 967 €	39 591 €	46 226 €	52 886 €	+ 6 650 €

Si vos ressources sont supérieures à ces plafonds :

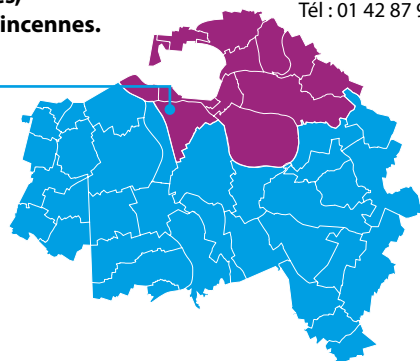
vous pouvez bénéficier de conseils gratuits personnalisés auprès des agences du réseau France Rénov'.

Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Maîtrisez votre énergie (ALEC-MVE) pour les villes suivantes :

Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne, Vincennes.

L'Agence de l'énergie du CAUE 94 pour toutes les autres villes du Val-de-Marne.

CAUE 94
36, rue Edmond-Nocard
94700 Maisons-Alfort
Tél : 01 71 33 16 60



ALEC-MVE
35-37, avenue de la Résistance
93100 Montreuil
Tél : 01 42 87 99 44

Département du Val-de-Marne - Direction de la communication - stratéact - Shutterstock - Imprimerie départementale - Mars 2023.

VISITES ENERGIE

Pour vous aider à réduire vos factures d'énergies



Pour prendre rendez-vous :

3994 Cost € en appli




valdemarne.fr

visites.energie@valdemarne.fr








Visites énergie : mode d'emploi

Les chargés de visite partenaires du Département se rendront à votre domicile pour :

-  Étudier avec vous votre logement, vos contrats et factures de gaz, d'électricité ou d'eau, selon vos besoins.
-  Identifier les économies d'énergie possibles.
-  Vous orienter vers les solutions les plus adaptées à votre logement, votre famille et votre budget.

Pourquoi effectuer une visite énergie ?

Vous rencontrez des problèmes liés à :

-  des factures d'électricité, de gaz, de fioul ou d'eau élevées,
-  des difficultés à vous chauffer l'hiver,
-  un logement inconfortable en été ou en hiver,
-  des travaux que vous souhaitez réaliser sur votre système de chauffage, vos fenêtres, votre isolation etc,
-  une consommation inhabituelle d'énergie ou d'eau.

Le chargé de visite pourra vous accompagner pour trouver une solution à ces problèmes et définir comment vous pouvez agir dans votre logement.



Qui réalise les visites à domicile ?

Le partenaire choisi par le Département et les Établissements publics territoriaux est la Croix- Rouge Insertion - LogisCité.

En cas de demande de votre part, Croix- Rouge Insertion - LogisCité prendra contact directement avec vous pour vous proposer un rendez-vous à votre domicile en semaine, selon vos disponibilités. L'association pourra également vous aider à faire le lien avec d'autres acteurs susceptibles de vous proposer des solutions adaptées à vos besoins (aides financières, accompagnement aux travaux, etc).



Combien ça coûte ?

L'accompagnement à domicile est totalement gratuit pour vous.

L'intervention des chargés de visite est financée par le Département, Grand-Orly Seine Bièvre, Grand Paris Sud Est Avenir et Paris Est Marne et Bois. Aucun engagement à réaliser des travaux ou à effectuer des dépenses supplémentaires n'est nécessaire de votre part.

